LE CANADA ET LE HOCKEY INTERNATIONAL—LE RÔLE DE HOCKEY CANADA

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Une autre question complémentaire que je pose au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Maintenant que l'excitation causée par les séries de la coupe Stanley est passée, le ministre voudrait-il faire sous peu une déclaration à l'appel des motions en vue d'élucider la position du Canada dans le hockey international et de nous éclairer sur certaines questions intérieures importantes, notamment le rôle de Hockey Canada?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Volontiers, monsieur l'Orateur.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES PRESTATIONS SAISONNIÈRES—L'AIDE AUX SANS-TRAVAIL

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Ma question s'adresse au ministre du Travail. Le ministre ayant déclaré hier en dehors de la Chambre que les 35 millions de dollars nécessaires à la prolongation du versement des prestations saisonnières pourraient être mieux utilisés pour venir en aide aux chômeurs, quel programme d'aide aux chômeurs le gouvernement a-t-il l'intention de faire appliquer à cet égard avec ces 35 millions?

L'hon, Bryce Mackasey (ministre du Travail): Ce que j'ai voulu faire ressortir hors de la Chambre et à l'intérieur, si le député veut bien se reporter au hansard, c'est que si nous prolongeons les prestations saisonnières et qu'il nous en coûte 35 millions, nous n'avons aucun moyen de savoir exactement ce qui, sur cette somme, ira aux chômeurs qui ont droit à une aide supplémentaire, car, heureusement, nous n'exigeons pas, et n'exigerons jamais, un examen des ressources ou des besoins pour accorder l'assurance-chômage. Aussi, si l'on rendait les prestations saisonnières accessibles à tous ceux qui reçoivent les prestations ordinaires, il est évident qu'un bon nombre de gens qui n'ont pas besoin de cette aide supplémentaire en bénéficieraient. Le député ne peut pas gagner sur les deux tableaux. Il ne peut pas critiquer le régime en disant qu'il n'est pas conforme au principe en matière d'assurance et qu'il est simplement une caisse d'assistance sociale.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: Comme cela arrive si souvent, la déclaration du ministre à l'extérieur de la Chambre est différente de celle qu'il a faite ici.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Il le sait. Étant donné sa déclaration à l'extérieur de la Chambre, selon laquelle on pourrait mieux utiliser les 35 millions de dollars en les affectant à des programmes conçus pour aider les chômeurs, le ministre nous dirait-il à quel programme particulier le gouvernement entend consacrer cette somme?

M. l'Orateur: Le député d'Oshawa-Whitby a la parole.

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement. Le ministre était sur le point de se lever.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence était sur le point de donner la parole au député d'Oshawa-Whitby.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Je suis convaincu que votre décision s'avérera sage, monsieur l'Orateur. Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Travail. Voudrait-il bien expliquer de façon plus détaillée la déclaration qu'il vient de faire?

Il a dit que les 35 millions de dollars pourraient être gaspillés et pourtant le ministre sait très bien que...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais il me semble que tant le député d'Oshawa-Whitby que celui de Prince Edward-Hastings invitent le ministre à faire une déclaration générale telle qu'on ne doit normalement formuler qu'à l'appel des motions.

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement. Je n'ai pas demandé au ministre de faire une déclaration. Je lui ai demandé le nom du programme auquel il voulait affecter les 35 millions de dollars.

Des voix: Règlement.

L'hon, M. Mackasey: J'invoque le Règlement. Ce que j'ai dit hier à la Chambre...

L'hon. M. Hees: J'ai dit «en dehors de la Chambre».

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre devrait se rasseoir. Je lui signale ainsi qu'aux deux députés qui ont posé ces questions qu'il s'agit d'un sujet de débat. A mon sens, et bien que l'honorable député de Prince Edward-Hastings puisse ne pas être d'accord, ils invitent le ministre à prononcer une déclaration de portée générale, comme il ne lui est pas permis de le faire pour le moment. Si ce dernier veut faire une déclaration de ce genre, je lui suggère d'attendre l'appel des motions, voilà tout. Il se peut qu'il y ait d'autres questions supplémentaires sur cet important sujet et je n'ai pas l'intention d'empêcher les députés de les poser. Pour l'instant, je vais donner la parole au député d'Oshawa-Whitby.

M. Broadbent: Si pour avoir droit aux prestations saisonnières les intéressés doivent répondre à certains critères particuliers, le ministre peut-il expliquer ce qu'il entend en disant que les 35 millions de dollars qui seraient dépensés pour prolonger le versement des prestations seraient gaspillés ou qu'ils ne seraient pas versés aux personnes qui en auraient réellement besoin, leur admissibilité étant fonction de certains critères.

L'hon. M. Mackasey: C'est justement le contraire, il n'y a aucun critère. La condition à remplir laisse beaucoup plus de latitude qu'à aucun autre moment de l'année. Le député n'en conclut pas, je l'espère, que les prestations saisonnières ne seraient prolongées que pour ceux qui sont spécialisés.

Des voix: Oh oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.